

2015

RAPPORT ANNUEL



Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

MANDAT

PROFIL DE LA RÉGION

MISSION, VISION ET VALEURS

GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

- Noms des collectivités bénéficiant des services de la CSRPA

- Le conseil d'administration

- Structure organisationnelle

- Renseignements sur les réunions du Conseil d'administration

- Organigramme de la structure organisationnelle administrative

PRESTATION DES SERVICES

- Services d'aménagement local

- Services de gestion des déchets solides

RÉALISATIONS ET DÉFIS

INFORMATION FINANCIÈRE

- Aperçu des sources de financement de la CSRPA

- Indemnités quotidiennes versées et dépenses remboursées aux membres du Conseil d'administration

- Redevances reçues au titre de déversement des matières usées solides

- Droits perçus pour les permis de construction et remis aux collectivités membres

REGARD VERS L'AVENIR

ANNEXE

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2015

Message du président



La dernière année de notre commission des services régionaux nous démontre clairement que lorsque nous réunissons nos forces, nous pouvons atteindre des buts et des objectifs communs plus rapidement.

Nous avons rencontré en début d'année les députés provinciaux et fédéraux afin de parler des enjeux importants pour notre Péninsule acadienne. Le plus important dans cette démarche est le fait que nous démontrons que les représentants des districts de services locaux et les maires des municipalités de la Péninsule acadienne font consensus sur plusieurs projets déterminants pour notre région.

Dans notre prochaine année, nous devons prendre des décisions importantes concernant plusieurs dossiers, dont l'Aéroport de la Péninsule, l'Office du tourisme de la Péninsule acadienne en plus de continuer notre étude concernant les infrastructures sportives. Le plan stratégique, sur lequel notre directrice générale travaille déjà, nous aidera à prioriser certains dossiers afin d'éviter de trop s'éparpiller.

Il faut s'attendre à ce que plusieurs organismes demandent des rencontres avec la CSRPA afin de nous faire part de leurs projets et souhaiter que nous prenions ces dossiers en main. Le comité exécutif devra être attentif à toutes ces demandes et évaluer si elles peuvent être acheminées au conseil d'administration.

L'année 2016 est une année d'élection municipale. Je sais que quelques membres ont décidé de ne pas se représenter. À ces personnes, je désire vous dire un gros merci. Félicitations à ceux qui ont été élus par acclamation et je souhaite la meilleure des chances à ceux qui vont en élection.

En terminant, je désire remercier notre directrice générale pour son beau travail et son soutien envers le conseil d'administration. Un gros merci également au personnel de la CSRPA. Leur travail professionnel est indispensable au bon fonctionnement de notre organisme.

Yvon Godin,
Président

Dans notre prochaine année, nous devons prendre des décisions importantes concernant plusieurs dossiers, dont l'Aéroport de Pokemouche, l'Office du tourisme de la Péninsule acadienne en plus de continuer notre étude concernant les infrastructures sportives.

Message de la Dg



L'année 2015 a été marquée par les nombreuses améliorations apportées aux deux services principaux de la CSRPA, soit le service d'urbanisme et le service de gestion des déchets solides. Le service d'urbanisme a particulièrement connu une année chargée de nouveautés, en débutant avec l'ajout d'un agent d'aménagement à son équipe. Cette addition, complétée par de nouveaux outils et de nouvelles méthodes de travail, a permis de surpasser les objectifs établis par nos membres. Les délais d'attente pour la majorité des services offerts ont été réduits considérablement en plus de répondre promptement aux autres priorités du conseil d'administration.

acceptation de la part des gens envers le système d'alternance. Les modifications mineures apportées au règlement afin de le rendre plus pratique ont aussi permis d'apaiser les craintes de certains résidents. Les chiffres démontrent une grande participation au recyclage, dépassant même les estimations initiales. Même si ce système comporte encore aujourd'hui son lot de défi, nous sommes grandement satisfaits des résultats obtenus et nous travaillerons forts dans les prochains mois pour étendre nos services auprès des commerces et des institutions de la Péninsule acadienne.

Des discussions sérieuses ont été entamées au sein du conseil d'administration en vue d'étendre les services de la CSRPA. L'Aéroport de la Péninsule, le tourisme, la planification des infrastructures sportives et de loisirs en sont des exemples. Une entente régionale sur ces services permettrait sans aucun doute de solidifier et de développer davantage ces assises en matière de prestation de services et de sécurité auprès de la population. L'élaboration d'un plan stratégique prévu en 2016 contribuera certainement à préciser ces services et à définir les différents moyens d'y parvenir.

Les résultats positifs obtenus en 2015 ainsi que ceux auxquels nous aspirons en pourraient être atteints sans la contribution et la compétence de nos employés. À chacun et à chacune d'entre vous, je vous dis merci pour votre dévouement envers notre organisation.

Je tiens également à souligner l'excellent travail des membres du conseil d'administration de la CSRPA. Vous avez encore une fois fait preuve de courage et de persévérance sur bon nombre de dossiers.

Mélanie Thibodeau,
Directrice générale

Des discussions sérieuses ont été entamées au sein du conseil d'administration en vue d'étendre les services de la CSRPA. L'Aéroport de la Péninsule, le tourisme, la planification des infrastructures sportives et de loisirs en sont des exemples.

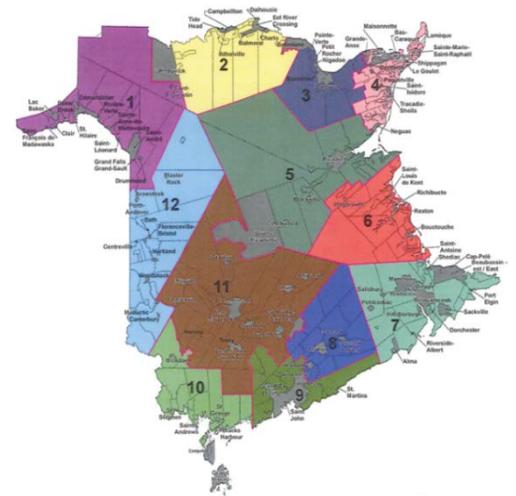
Mandat

Les commissions de services régionaux ont été établies pour faciliter la collaboration nécessaire entre les communautés afin d'assurer que les municipalités et les DSL sont davantage en mesure de répondre aux besoins des résidents en matière de services et de bénéficier des efforts collectifs visant à bâtir et à maintenir des régions plus fortes.

Les douze commissions de services régionaux au Nouveau-Brunswick découlent des mesures prises par le gouvernement provincial pour créer un nouveau système de gouvernance locale. Un des cinq objectifs décrit dans un plan d'action dévoilé en décembre 2011 afin d'appuyer ce nouveau système, consistait à accroître la collaboration, la communication et la planification entre les communautés.

Ces nouvelles commissions ont été créées officiellement en janvier 2013. Elles ont pour mandat d'assurer ou faciliter la prestation de services obligatoires aux communautés, de faciliter les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées et de servir de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales.

Commissions de services régionaux



Les services obligatoires :



Planification régionale



Planification locale dans les districts de services locaux



Gestion des déchets solides



Collaboration pour les services de police régionaux



Planification des mesures d'urgence régionales



Planification et partage des coûts pour les infrastructures régionales sportives, récréatives et culturelles



Profil de la région

La Péninsule acadienne est la quatrième région en importance de la province au plan démographique et la cinquième au plan de l'évaluation foncière.

Selon le recensement du Canada en 2011, la Péninsule acadienne est la quatrième région en importance de la province au plan démographique avec près de 48 733 habitants, soit 6 % des effectifs provinciaux. Le territoire de la CSRPA s'étend sur 2 150 km² et occupe 3 % de la superficie provinciale.

La Péninsule acadienne demeure un territoire essentiellement rural avec 53 % de sa population demeurant dans une communauté de 2 000 personnes ou moins et 30 % demeurant dans des territoires non-incorporés (DSL).

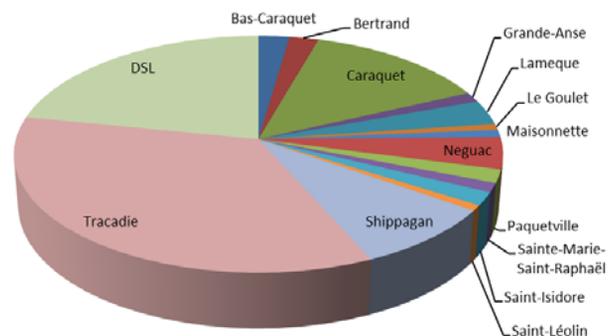
ASSIETTE FISCALE

L'assiette fiscale pour l'ensemble de la CSRPA pour l'année 2015 est de 2 576 260 milliards de dollars, présentant une augmentation de près de 5 % comparativement à l'année précédente.

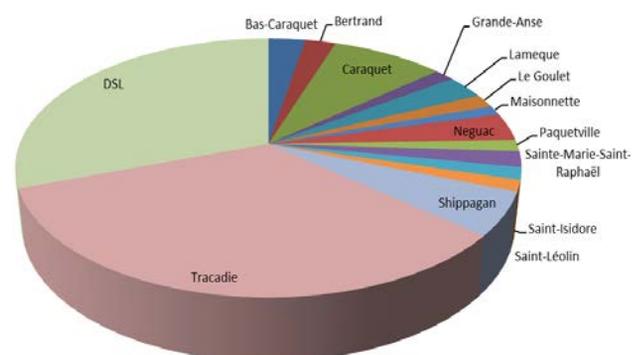
POPULATION

Entre 2006 et 2011, la Péninsule acadienne a connu une baisse de sa population de 4,2 %, comparativement à l'ensemble provincial qui a pour sa part subi une légère augmentation de 2,9 %. Toutefois, cette baisse est beaucoup moins drastique que celle que la région a déjà connue entre 2001 et 2006 et qui s'était chiffrée à 5,5 %.

Répartition des assiettes fiscales



Population



Semblable à la tendance enregistrée sur l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick, la Péninsule acadienne démontre des signes de vieillissement démographique évidents. Les jeunes de moins de 15 ans composent 16,2 % de la population, comparativement aux moyennes provinciales et fédérales qui se chiffrent respectivement à 17,8 % et 19,1 %.

Tout en étant majoritairement de langue maternelle française, près de la moitié de la population de la Péninsule acadienne, soit 46 %, se déclare bilingue.

Les gens de la tranche d'âge intermédiaire (30 à 64 ans) sont relativement nombreux dans la Péninsule acadienne. Ce groupe, qui est de loin le plus actif au sein des populations, compose 51,4 % des effectifs globaux, comparativement à 49 % pour le Nouveau-Brunswick et à 48,3 % pour le Canada.

LANGUE

Tout en étant majoritairement de langue maternelle française (89 %), près de la moitié de la population de la Péninsule acadienne, soit 46 %, se déclare bilingue. La proportion de Néo-Brunswickois pouvant utiliser l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays n'atteint que 34 %.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sur le plan économique, la Péninsule acadienne demeure axée sur l'exploitation et la transformation des ressources. La pêche et ses activités connexes ainsi que l'exploitation de la tourbe assurent une part importante de l'emploi dans les secteurs côtiers; tandis que la fabrication, et surtout les services, dominent dans les principaux sous-centres régionaux. Il faut remarquer que la main d'œuvre de la Péninsule acadienne est très mobile et se déplace sur de longues distances pour travailler (Bathurst, Miramichi, Moncton, Saint-Jean); 20 % des gens travaillent à l'extérieur de la Péninsule acadienne.

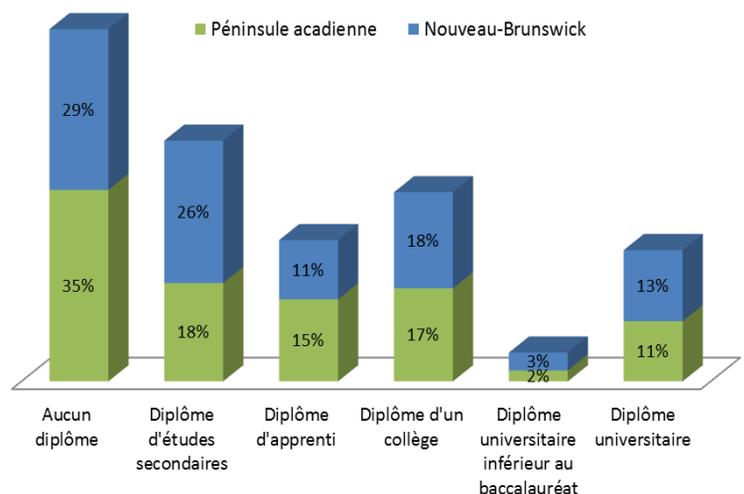
ÉDUCATION

De façon générale, on remarque que le niveau d'éducation de la population de la Péninsule acadienne diffère de la moyenne provinciale. Par exemple, le pourcentage de la population active de la région qui ne possède pas de diplôme d'études secondaires est bien au-delà de la moyenne provinciale avec 35 % des résidents n'ayant aucun diplôme, comparativement à 29 % des Néo-Brunswickois. Au niveau postsecondaire, un pourcentage inférieur de la population de la Péninsule acadienne possède un diplôme universitaire et collégial (11 % et 17 %) comparativement à la moyenne provinciale (13 % et 18 %).

...le pourcentage de la population active de la région qui ne possède pas de diplôme d'études secondaires est bien au-delà de la moyenne provinciale...

En revanche, la Péninsule acadienne compte un plus haut pourcentage de diplômés d'une école de métiers avec 15 % de la population détenant un certificat, comparativement à 11 % de la population provinciale.

Niveau d'éducation



Mission, vision, valeurs

Les notions de mission et vision de notre organisation ainsi que la définition de nos valeurs sont utilisées afin de mieux cerner notre identité.

MISSION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne a comme mission de faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions à portée régionale et infrarégionale en vue de favoriser l'efficacité et la qualité de ceux-ci.

VISION

Que la Commission de services régionaux Péninsule acadienne soit reconnue par la qualité de son service aux citoyens de la Péninsule acadienne, en plus de devenir un partenaire incontournable dans l'élaboration des projets à portée régionale.



VALEURS

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne veut véhiculer et développer certaines valeurs fondamentales autant dans ses relations avec les localités membres, les partenaires et les citoyens qu'à l'intérieur même de son organisation.

La satisfaction des citoyens

Les élus, aussi bien que les employés, se font un point d'honneur d'être à l'écoute, de satisfaire, dans les limites du raisonnable et du respect de la mission de la CSRPA, aux exigences des citoyens et des contribuables, envers qui ils sont imputables.

Transparence

Dans une optique de transparence et de prise de décision éclairée, nous communiquons une information de qualité, complète, facilement accessible et compréhensible. Nous assurons également une rétroaction aux personnes concernées quant aux décisions prises.

Travail d'équipe

Les employés et les membres s'impliquent activement dans la réussite de la mission de la CSRPA. On reconnaît l'esprit d'équipe lorsqu'il y a entraide, collaboration et solidarité entre l'équipe de travail et les différents partenaires. Le partage d'information est constant et chaque personne participe activement aux discussions et s'implique à la poursuite d'objectifs communs.

Respect

Valeur préconisant la dignité dans les rapports entre les élus, les employés et les citoyens, qui se manifeste par l'écoute, la recherche du consensus et par l'intérêt commun sur le bien individuel.

Professionalisme

Notre personnel démontre un grand souci de la qualité du service en respectant les normes professionnelles en plus de maîtriser les compétences indispensables pour mener à bien son travail.

Intégrité

Les actions et les décisions prises par notre organisation sont guidées par l'honnêteté, la justice et l'équité.

Gouvernance et administration



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne est dirigée par un conseil d'administration de 19 membres représentés à la table de travail par 14 maires et 5 représentants généraux des districts de services locaux.

Nom	Poste	Localité représentée
Boucher, Jacques	Administrateur	DSL
Chayer, Mathieu	Administrateur	Saint-Léolin
Doiron, Agnès	Administrateur	Bas-Caraquet
Godin, Conrad	Administrateur	Ste-Marie-St-Raphaël
Godin, Jason	Administrateur/trésorier	Maisonnette
Godin, Yvon	Administrateur/président	Bertrand
Gozzo, André	Administrateur	Paquetville
Haché, Kevin J.	Administrateur	Caraquet
Lebouthillier, Pius	Administrateur	DSL
Létourneau, Yves	Administrateur	Grande-Anse
Losier, Aldéoda	Administrateur/vice-président	Tracadie
Mallet, Paul-Aimé	Administrateur	Le Goulet
Paulin, Réginald	Administrateur	Lamèque
Robichaud, Anita S.	Administrateur	Shippagan
Ross, Alyre	Administrateur	DSL
Roussel, Oscar	Administrateur	Saint-Isidore
Savoie, Benoit	Administrateur	DSL
Savoie, Georges Rhéal	Administrateur	Neguac
Webster, Leroy	Administrateur	DSL

NOMS DES COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES DES SERVICES DE LA CSRPA

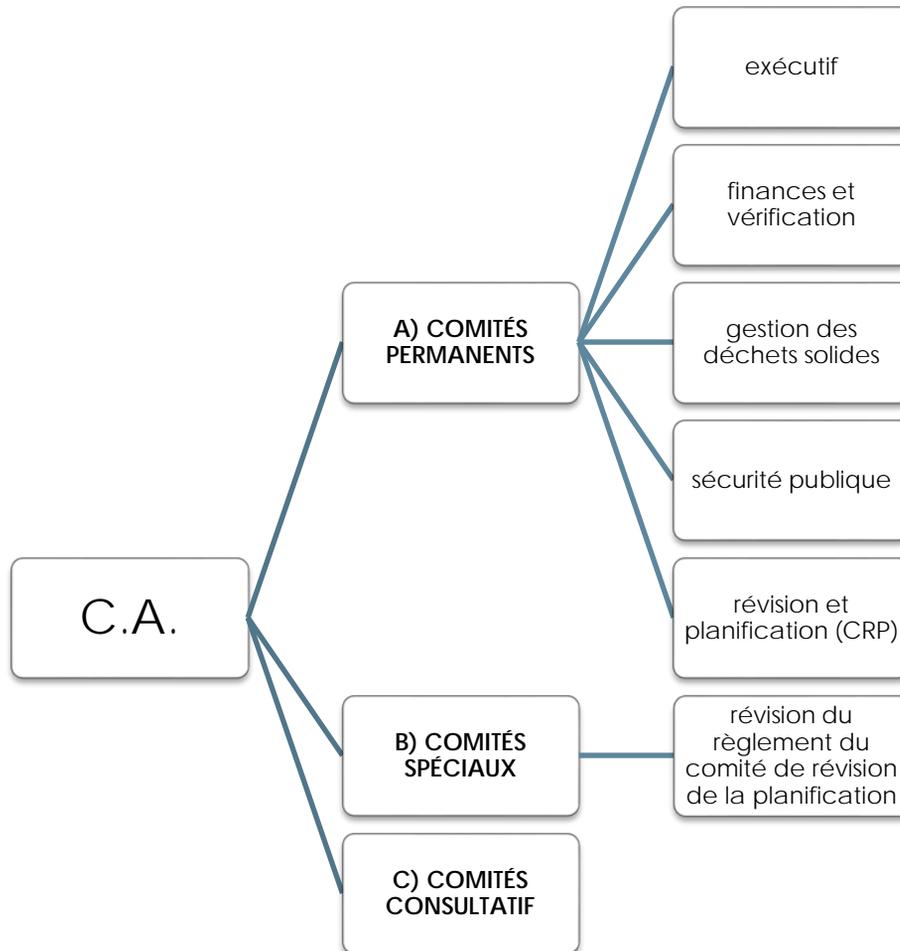
Les commissions de services régionaux sont régies par les communautés et agissent comme des agents de prestations de services. Dans le cas de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne, elle dessert 14 municipalités et 32 districts de services locaux. Voici la liste exhaustive de chacune de ces localités et les services qu'elles reçoivent :

Communautés	Direction générale	Déchets solides – élimination / collecte	Inspection des bâtiments	Urbanisme
Village de Bas-Caraquet	✓	✓	✓	✓
Village de Bertrand	✓	✓	✓	✓
Ville de Caraquet	✓	✓	✓	✓
Village de Grande-Anse	✓	✓	✓	✓
Ville de Lamèque	✓	✓	✓	✓
Village de Le Goulet	✓	✓	✓	✓
Village de Maisonnette	✓	✓	✓	✓
Village de Neguac	✓	✓	✓	✓
Village de Paquetville	✓	✓	✓	✓
Village de Ste-Marie-St-Raphaël	✓	✓	✓	✓
Village de Saint-Isidore	✓	✓	✓	✓
Village de Saint-Léolin	✓	✓	✓	✓
Ville de Shippagan	✓	✓	✓	✓
Municipalité Tracadie-Sheila	✓	✓	✓	✓
DSL Chiasson-Savoy	✓	✓	✓	✓
DSL Inkerman Centre	✓	✓	✓	✓
DSL Petite-Lamèque	✓	✓	✓	✓
DSL Pigeon Hill	✓	✓	✓	✓
DSL Ste-Cécile	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Sauvage	✓	✓	✓	✓
DSL Haut-Lamèque	✓	✓	✓	✓
DSL Baie du Petit Pokemouche	✓	✓	✓	✓
DSL ile de Miscou	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Canot	✓	✓	✓	✓
DSL Chemin Coteau	✓	✓	✓	✓
DSL Haut-Shippagan	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Alexandre	✓	✓	✓	✓
DSL Tabusintac	✓	✓	✓	✓
DSL Parioisse de Caraquet	✓	✓	✓	✓
DSL Anse-Bleue	✓	✓	✓	✓
DLS St-Simon	✓	✓	✓	✓
DSL Dugas	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Brûlée	✓	✓	✓	✓
DSL Cap-Bateau	✓	✓	✓	✓
DSL Poirier	✓	✓	✓	✓
DSL Blanchard Settlement	✓	✓	✓	✓
DSL Pokemouche	✓	✓	✓	✓
DSL Fair Isle	✓	✓	✓	✓
DSL Pokesudie	✓	✓	✓	✓
DSL Landry Office	✓	✓	✓	✓
DSL Parioisse Notre-Dame-des-Érables	✓	✓	✓	✓
DSL Parioisse de Saint-Isidore	✓	✓	✓	✓
DSL Parioisse de Paquetville	✓	✓	✓	✓
DSL Évangéline	✓	✓	✓	✓
DSL Parioisse de Shippegan	✓	✓	✓	✓
DSL Maltempec	✓	✓	✓	✓

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

L'alinéa 12(1) b) de la Loi sur la prestation des services régionaux donne au conseil d'administration le pouvoir de prendre et d'approuver des règlements administratifs régissant la constitution et le fonctionnement de comités et la détermination de leur mandat. Pour exercer cette attribution, le conseil d'administration de la CSRPA a établi certains comités afin de s'acquitter de ses fonctions plus efficacement.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA CSRPA



A) Les comités permanents

Le comité exécutif

- Surveille les opérations, les biens et les affaires courantes de la Commission entre les réunions régulières du conseil, conformément aux lignes de conduite et directives données par le conseil d'administration;
- Assure la liaison entre les comités permanents;
- Fait rapport au conseil d'administration des décisions prises et rendues aux fins d'approbation.

Le comité des finances et de vérification

- Examine les états financiers vérifiés en vue d'émettre une opinion sur la qualité et la fiabilité de l'information financière en regard de l'adoption de ceux-ci par le conseil d'administration;
- Commente les mesures prises par la direction en réponse aux recommandations des vérificateurs externes et propose, s'il y a lieu, des mesures correctives au conseil d'administration;
- Émet des recommandations au conseil d'administration au sujet de la reconduction du mandat des vérificateurs financiers;
- Révise les politiques et procédures à incidence financière et émet ses recommandations au conseil d'administration;
- Assure une vérification trimestrielle des rapports financiers non-vérifiés de la Commission;
- Évalue les besoins financiers de la Commission à moyen et à long terme et émet des recommandations à cet effet au conseil d'administration;
- Analyse le budget annuel de la Commission de façon à vérifier que les orientations définies par le conseil d'administration soient respectées et faire les recommandations qui s'imposent;

Le comité de gestion des déchets solides

- Analyse les services d'élimination et de collecte des déchets solides afin d'assurer une gestion efficace et efficiente;
- Assure la liaison entre la Commission et l'administration sur les questions ayant trait à la gestion des déchets solides;
- Émet des recommandations au conseil au sujet des méthodes viables pour réduire la quantité des déchets destinés à l'enfouissement sanitaire (programmes de recyclage, de compostage et de collecte des déchets dangereux);
- Émet des recommandations au conseil, par le biais des informations fournies

Le comité de la révision de la planification

- Ce comité exerce les fonctions consultatives et décisionnelles liées à la prestation du service d'utilisation des terres, tel qu'il est prévu dans la Loi sur la prestation des services régionaux.

Le comité de la sécurité publique

- Cerne les enjeux d'intérêt commun dans la Péninsule acadienne et guide le conseil d'administration dans l'établissement des priorités en matière de service de police;
- Trouve des moyens pour les services de police de la région de travailler ensemble afin de partager les coûts et réduire les chevauchements;
- Planifie, coordonne et met en commun les ressources afin d'assurer des interventions plus efficaces en cas d'urgence;
- Élabore un protocole régional en cas d'urgence fondé sur les ententes d'entraide entre les communautés;
- Appuie l'établissement et l'actualisation des plans locaux des mesures d'urgence;
- Facilite les séances de formation sur les interventions d'urgence régionales et interrégionales.

B. Les comités spéciaux**Révision du règlement administratif du comité de révision de la planification**

- Révise le règlement administratif du comité de révision de la planification;
- Émet des recommandations de modifications afin d'améliorer celui-ci;
- Peut étudier d'autres dossiers relevant du service d'urbanisme;
- Émet des recommandations afin d'améliorer le service d'urbanisme.

C. Les comités consultatifs

Pas de comités consultatifs constitués en 2015.

RENSEIGNEMENTS SUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

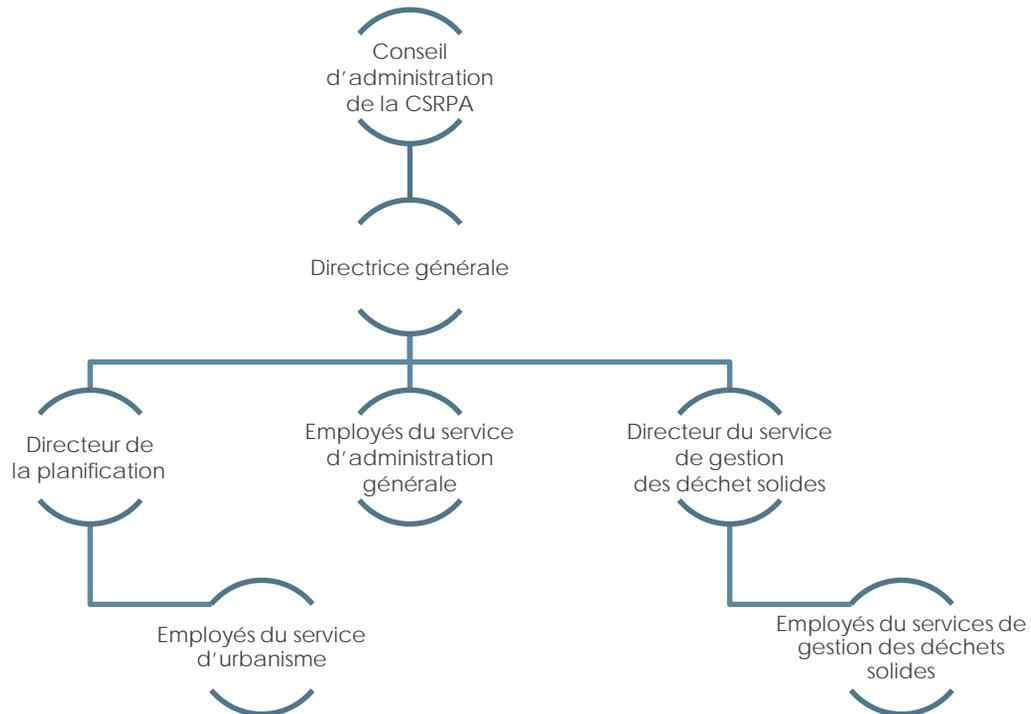
Le conseil d'administration de la CSRPA s'est réuni à 8 reprises en plus de l'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 25 juin 2015 à Inkerman. En principe, les réunions du conseil d'administration ont lieu une fois par mois sauf pour les mois de juillet et août.

Les comités permanents ont été grandement actifs en 2015 et le comité spécial a finalisé le travail entamé en 2014. Le nombre de rencontres des comités varie selon les dossiers traités. La participation des membres aux séances ordinaires se situe à 74 % alors que celle des comités se situe en moyenne à 90 %.

Les comités	Nombre de réunions en 2015	Taux de participation	Noms des membres	Poste
Conseil d'administration – séance ordinaire	8	74 %	Voir tableau à la page 10	Voir tableau à la page 10
Comité exécutif	7	93 %	Yvon Godin Aldéoda Losier Jason Godin André Gozzo Réginald Paulin Pius Lebouthillier	Président Vice-président Trésorier Membre Membre Membre
Comité des services de gestion des déchets solides	3	100 %	Réginald Paulin Georges Rhéal Savoie Benoit Savoie Pius Lebouthillier Alyre Ross	Président Membre Membre Membre Membre
Comité de la sécurité publique	2	88 %	Mathieu Chayer André Gozzo Georges R. Savoie Pius LeBouthillier Yves Létourneau Anita S. Savoie	Président Membre Membre Membre Membre Membre
Comité des finances et de vérification	5	92 %	Jason Godin Aldéoda Losier Oscar Roussel Alyre Ross Réginald Paulin Leroy Webster	Président Membre Membre Membre Membre Membre
Comité de révision de la planification Voir tableau à la page 33	13	93 %	Jean-Claude Doiron Réginald Paulin Gaston Paulin Jean-Paul Robichaud Line Thériault Edmond Beattie Benoit Savoie	Président Membre Membre Membre Membre Membre Membre
Comité spécial – Comité de révision du règlement administratif du CRP	1	86 %	Réginald Paulin Mélanie Thibodeau Benjamin Kocyla Joël Thibodeau Joey Thibodeau Julie Paulin Daniel Hachey	Président Membre Membre Membre Membre Membre Membre

ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ADMINISTRATIVE

Afin d'assurer la prestation des services aux communautés membres, le conseil d'administration de la CSRPA est épaulé par une équipe de 23 employés. Sous la direction de la directrice générale, les employés sont répartis dans trois services distincts : service d'administration générale, service d'urbanisme et service de gestion des déchets solides.



- Benjamin Kocyla, directeur du service
- Caraine Godin-Poirier, directrice adjointe
- Paul-Émile Robichaud, aménagiste
- Julie Ozell, urbaniste
- Richard Servant, analyste en géomatique
- Noël-Guy Brideau, insp. en construction
- Bernise Roussel, insp. en construction
- Charles Ferron, insp. en construction
- Gabriel Harvey, insp. en construction
- Michel Basque, insp. en construction
- Nadine Laplante, agente d'aménagement/médiatrice
- Natacha Cormier, adjointe administrative/agente d'aménagement
- Louise Robichaud, adj. administrative



urbanisme

- Mélanie Thibodeau, directrice générale
- Julie Robichaud, adjointe administrative/responsable des finances
- Cédric Landry, communication
- Chantal Paulin, réceptionniste



administration

- Gary LeBlanc, directeur du service
- Robert Brideau, préposé aux opérations
- Cynthia Vienneau, adjointe administrative
- Marc Robichaud, opérateur d'équipement
- Patrice Power, journalier
- Marc-Yvon Power, journalier



déchets solides

Prestation des services



SERVICES D'AMÉNAGEMENT LOCAL

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service d'aménagement local à l'ensemble des 14 municipalités et des 32 districts de services locaux de la Péninsule acadienne (voir tableau à la page 11). L'ensemble de son service se résume aux tâches suivantes :

- ✓ Développer les outils de planification nécessaires à l'aménagement et au développement du territoire. La CSRPA élabore et met à jour des plans municipaux et ruraux ainsi que les arrêtés qui en découlent (zonage, construction et lotissement) en collaboration avec les municipalités et la Province;
- ✓ Conseiller les 14 municipalités et le Ministre responsable des DSL;
- ✓ Veiller à l'utilisation du sol et à son contrôle en émettant des permis d'aménagement ou de construction et en procédant à l'inspection des bâtiments et des constructions afin de s'assurer du respect des dispositions du Code national du bâtiment du Canada et des réglementations provinciales et municipales.
- ✓ Servir et accompagner la population dans ses projets de développement.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Au sens de la Loi sur l'urbanisme, les constructions représentent tout type d'aménagement dont : l'édification, la mise en place, le remplacement, l'enlèvement, la démolition, la réparation ou le remplacement d'un bâtiment ou d'une construction.

En consultant le tableau, vous constaterez que la CSRPA a attribué 1 638 permis de construction en 2015. L'année précédente, 1 060 permis ont été émis, **ce qui représente une augmentation de 55 %** pour les municipalités et les DSL. L'augmentation serait principalement due à l'augmentation de la patrouille combinée à l'augmentation de l'accessibilité du service.

NOMBRE DE PERMIS ÉMIS SUR LE TERRITOIRE DE LA CSRPA ET VALEUR DES TRAVAUX

Année	Permis Municipalités	Permis DSL	Valeur des travaux	Total
2012	892	595	49 243 207	1 872
2013	767	467	41 979 386	1 576
2014	555	320	43 042 885	1 060
2015	1 112	526	53 298 839	1 638

DÉROGATIONS

Le processus de dérogation permet actuellement de créer certains ajustements dans l'application des règlements de zonage, de lotissement et de construction permettant ainsi la réalisation de certaines constructions qui contreviennent à la réglementation ou de régulariser certains travaux qui ne sont pas tout à fait conformes à celle-ci.

Au cours de l'année 2015, la CSRPA a reçu 117 demandes de dérogations, dont 39 ont été étudiées à l'interne (33 %) et 78 ont été présentées devant le comité de révision de la planification (CRP).

De ce nombre, 109 demandes provenaient des municipalités et 8 des DSL.

Parmi elles, 171 points dérogatoires* au zonage et au lotissement ont été acceptés dans les municipalités et 14 dans les DSL. Parmi ceux-ci, on en compte 25 qui ont été refusés dans les municipalités et aucun dans les DSL.

NOMBRE DE DÉROGATIONS ÉTUDIÉES PAR LA CSRPA AU COURS DES 4 DERNIÈRES ANNÉES

Année	Municipalités	DSL	Total
2012	147	27	174
2013	151	49	200
2014	103	39	142
2015	109	8	117

LOTISSEMENT

La CSRPA a la responsabilité d'approuver tout lotissement démontrant la création de lots, de lots consolidés, de parcelles, de rues publiques ou futures, d'extensions de rue ou encore d'accès privés. Les chiffres suivants ne s'appliquent qu'aux plans finaux approuvés et n'incluent pas les plans provisoires analysés sans avoir été approuvés ou ceux auxquels les requérants n'ont pas donné suite. Qu'ils soient enregistrés au bureau d'enregistrement ou non, ces demandes font suite à un processus de demandes d'informations, de rencontres, d'analyses et d'inspections sur le terrain lorsque nécessaire.

En 2015, il y a eu 244 nouveaux lots créés et 81 parcelles pour l'ensemble des municipalités et DSL. Dans l'ensemble, on note une diminution des lots consolidés et une stabilité au niveau du nombre de lots créés.

En ce qui a trait au nombre de rues créées en 2015, la CSRPA a autorisé 12 rues publiques et aucune rue future, comparativement à 8 et 6 en 2014. Le nombre de créations de rues est très faible en raison des coûts importants qui sont liés à ces infrastructures, mais surtout à la possibilité de créer des accès privés beaucoup moins chers, développables sans aucun standard de construction pour l'assise du chemin.



Par conséquent, nous pouvons constater que 7 approbations d'accès privé ont été données dans les municipalités au cours de l'année et 4 dans les DSL.

*Une demande de dérogation peut contenir plus d'un point dérogatoire.

NOMBRE DE LOTISSEMENT APPROUVÉ PAR LA CSRPA EN 2015

Lotissements 2015	Lots	Parcelles	Rues publ.	Rues fut.	Ext. Rues	Accès privé
MUNICIPALITÉS	166	58	12	0	12	6
Bas-Caraquet	4	2	0	0	0	0
Bertrand	8	2	0	0	0	3
Caraquet	30	18	3	0	7	0
Grande-Anse	0	2	0	0	0	0
Lamèque	1	2	0	0	1	0
Le Goulet	0	2	0	0	0	0
Maisonnette	0	2	0	0	0	0
Néguac	6	3	0	0	0	0
Paquetville	1	1	1	0	0	0
Shippagan	7	11	1	0	0	0
St-Isidore	7	0	3	0	0	0
St-Léolin	2	0	0	0	0	0
Ste-Marie-St-Raphaël	1	1	0	0	0	0
Tracadie	99	12	4	0	4	3
DSL	78	23	0	0	0	4
TOTAL	244	81	12	0	12	10

AVIS D'INFRACTION

Pour l'année 2015, 274 avis d'infraction ont été émis comparativement à 51 l'année précédente. Ce document est posté ou remis en main propre aux propriétaires qui ont entrepris un aménagement ou une construction sans autorisation.

Nous pouvons remarquer une augmentation importante du nombre d'avis émis par nos inspecteurs en construction en 2015. Cette augmentation est principalement due à l'ajout d'un agent d'aménagement dans l'équipe du service d'urbanisme permettant ainsi plus de patrouilles sur le territoire de la Péninsule acadienne.

Comme mentionné précédemment, un total de 1 638 permis ont été émis. Le ratio est donc de 169 avis pour 1 112 permis en territoire municipalisé et de 105 avis pour 526 permis en DSL. Nous pourrions dire que moins de 17 % des permis émis ont débutés sans permis. Mais ce ne sont pas tous les avis d'infractions qui se concluent par l'émission d'un permis.



AVIS D'INFRACTION ÉMIS PAR LA CSRPA EN 2015

Municipalités/DSL	2012	2013	2014	2015
Bas-Caraquet	5	1	3	4
Bertrand	9	3	1	8
Caraquet	21	6	9	35
Grande-Anse	5	3	1	13
Lamèque	4	2	1	3
Le Goulet	2	0	4	3
Maisonnette	2	3	4	6
Neguac		0	2	9
Paquetville	1	4	1	3
Shippagan	4	6	3	8
St-Isidore	4	3	0	4
St-Léolin	9	2	0	2
Ste-Marie-St-Raphaël	5	2	0	17
Tracadie	21	9	13	54
DSL	126	102	9	105
Total	218	146	51	274

COMMISSION D'APPEL

La Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme est chargée d'entendre les appels de l'évaluation des biens-fonds, les appels sur l'utilisation des terres et les décisions de planification de l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Elle entend également les appels des comités du patrimoine locaux en vertu de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine municipal.

Au cours de l'année 2015, aucun appel d'une décision du comité de révision de la planification de la Péninsule acadienne n'a été déposé devant la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme du Nouveau-Brunswick.



RÉALISATIONS DU SERVICES D'URBANISME EN 2015

Ouverture d'un bureau satellite permanent dans la municipalité de Tracadie

En avril 2015, la CSRPA procède à l'ouverture d'un bureau satellite permanent dans la municipalité de Tracadie. Ouvert tous les jours de la semaine durant la période achalandée, ce bureau a permis de mieux rejoindre la clientèle de cette région. Les bureaux de Neguac et de Shippagan demeurent disponibles tous les mercredis durant la période achalandée.



Simplifier l'application des règlements

Puisque le service d'urbanisme nécessite un nombre impressionnant de processus pour assurer sa bonne fonction, la simplification de certaines de ces applications est donc de mise. En voici quelques-unes qui ont été modifiées pour maximiser nos opérations :

- ✓ Vérification du système d'avis d'infraction (rédaction des modèles de lettres dans notre base de données, organisation d'une nouvelle interface, etc.).
- ✓ Respecter les délais d'infraction grâce à la mise en place d'alertes automatiques dans notre système de gestion de données.
- ✓ Vérification du circuit des patrouilles hebdomadaires afin d'optimiser le coût relié à chaque sortie.

Accélérer l'émission des permis

Toujours dans l'optique d'améliorer la prestation de nos services et pour faire suite aux recommandations soumises par le comité responsable d'étudier les problématiques soulevées dans le cadre de l'analyse du service d'urbanisme, voici certaines procédures mises en place pour répondre aux recommandations :

- ✓ Mise en place de 6 formulaires spécialisés de demande de permis.

- ✓ Impression directe des permis de construction (plus besoin d'imprimerie).
- ✓ Simplifier nos besoins en renseignements en vérifiant l'information demandée aux clients.
- ✓ Rendre autonomes les agents et éviter les transferts de dossiers.

Assouplir l'application des règlements

- ✓ Définir un cadre favorisant l'approbation d'un plus grand nombre de dérogations à l'interne.
- ✓ Réviser les règlements municipaux pour les mettre à jour (révision partielle) dans le but de réduire le nombre de dérogations récurrentes.

Informers la population

- ✓ Renseigner les clients sur la gazette foncière et l'obligation reliée aux permis.
- ✓ Renseigner les clients sur le radon et sur le nouveau code du bâtiment 2010.
- ✓ Renseigner les partenaires municipaux avec des statistiques hebdomadaires.
- ✓ Alimenter le site internet (rapport statistiques, calendrier, informations diverses, changements climatiques...).
- ✓ Renseigner les clients sur notre disponibilité dans les bureaux satellites.



Évaluer le rendement

- ✓ Vérifier le nombre et le type de demandes reçues et traitées par jour (internet, en personne, dépôt de formulaire...).
- ✓ Évaluer le temps utilisé par les employés pour répondre aux différentes demandes des clients.
- ✓ Vérifier les délais de réponse.

SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service de gestion de déchets solides à l'ensemble des 14 municipalités et des 32 districts de services locaux de la Péninsule acadienne (voir tableau à la page 9). Plus précisément, la CSRPA est responsable de la prestation des services de gestions des déchets solides suivants :

- ✓ Exploiter la station de transfert localisée à Tracadie-Sheila
- ✓ Gérer la collecte des déchets solides
- ✓ Acheminer les déchets au site d'enfouissement sanitaire de Red Pine à Allardville
- ✓ Coordonner les programmes de recyclage
- ✓ Manutentionner les déchets dangereux
- ✓ Sensibiliser la population au compostage

Quantité totale de déchets en 2015

En 2015, 28 500 tonnes de déchets ont été transbordées au centre de transfert. De ces 28 500 tonnes, 49 % provenaient des déchets résidentiels, 39 % provenaient des déchets industriels, commerciaux et institutionnels et 12 % provenaient des déchets de construction.

RÉPARTITION DES DÉCHETS - CSRPA

	2015	%	2014	%	2013	%
Municipal						
Collecte sélective	2 475		1 067			
Collecte non-sélective	11 456		14 705			
Total municipal	13 931	49%	15 772	55%	15 566	53%
ICI	11 005	39%	9 424	33%	9 315	32%
Construction	3 533	12%	3 421	12%	4 384	15%
Total	28 469	100%	28 617	100%	29 265	100%

Coût de la collecte

Depuis la mise en place de la collecte optimisée et plus particulièrement depuis la mise en œuvre de la collecte sélective, des résultats très positifs sont à noter.

En 2014, le coût de la collecte était de 1 322 633 \$, comparativement à 1 207 622 \$ en 2015. Cela représente une économie de 115 011 \$ annuellement.

La quantité municipale a quant à elle diminuée considérablement depuis 2009. Entre 2013 et 2015, nous pouvons observer une diminution de 1 635 tonnes, ce qui représente

une économie de 143 800 \$ pour les communautés membres. Si aucune mesure n'avait été prises durant ces dernières années, il en coûterait 258 811 \$ de plus que ce qu'il en coûte aujourd'hui.

Nous pouvons observer une diminution des coûts de la collecte pour les raisons suivantes :

- ✓ plus de contrôle sur le mélange des déchets commerciaux et municipaux
- ✓ standardisation des équipements et des contrats de collecte
- ✓ maximisation et uniformisation des zones de collecte
- ✓ moins de halage direct à Red Pine.

Programme de collecte sélective domestique pour la Péninsule acadienne

L'année 2015 marque la première année complète de la mise en opération du programme de recyclage des déchets domestiques pour la Péninsule acadienne. L'implantation de la collecte sélective sur tout le territoire a permis la mise en place d'un système de récupération des déchets domestiques et d'un système de triage de ceux-ci. Également, l'année 2015 est la première année depuis 2012 où il n'y a pas eu de changement soit dans le système de collecte ou dans les limites du territoire.

La mise en œuvre du programme de recyclage a nécessité beaucoup de planification et d'appui de la part de tous les intervenants. Sans les changements implantés par la collecte optimisée, il aurait été impossible, tant sur le plan économique que sur le plan social, d'atteindre les résultats que nous observons aujourd'hui.

Sans les changements implantés par la collecte optimisée, il aurait été impossible, tant sur le plan économique que sur le plan social, d'atteindre les résultats que nous observons aujourd'hui.

La collecte optimisée a été nécessaire afin de systématiser la gestion de celle-ci en plus de contribuer à réduire de 3 500 kilomètres le parcours hebdomadaire de collecte. L'uniformisation et l'utilisation de meilleurs équipements, la création des zones de collecte basées sur le système routier (et non sur les frontières géopolitiques) et la

standardisation du service sur tout le territoire ont permis l'implantation du programme de recyclage. La collecte de matières recyclables dans la Péninsule acadienne est effectuée à l'aide de bacs de récupérations qui ont été distribués à toutes les résidences unifamiliales du territoire.

Ces matières sont par la suite transportées dans un centre de triage dont les conditions d'opération sont jugées comme étant économiquement acceptables.

Recyclage et centre de triage

En 2015, une quantité évaluée à 2 475 tonnes de matières recyclables a été récupérée lors de la collecte, représentant près de 18 % de la quantité municipale. Ces chiffres contredisent nos estimations initiales qui prévoient plutôt un taux de 12 % la première année et de 20 % après 5 ans. De ces 2 475 tonnes récupérées, nous savons que 1 829 tonnes ont été déviées de l'enfouissement ce qui représente une économie de 106 082 \$.

Le succès inattendu du recyclage amène avec lui son lot de défis. La CSRIE, l'organisme responsable du triage des matières recyclables, a eu certaines difficultés à répondre à la demande. Toutefois, après seulement un an d'opération, ces difficultés étaient en quelques sortes prévisibles. Afin d'améliorer la situation, nous avons modifié les tâches de notre personnel responsable des opérations afin qu'ils s'occupent du secteur de réception et d'expédition des matières recyclables. La cadence sur la ligne de tri n'est pas toujours constante et la matière récupérée n'est pas toujours de très bonne qualité. D'autres facteurs tels que les prix bas du marché des matières recyclables rendent la vie difficile à la CSRIE. Dans les derniers mois, des efforts ont été déployés afin de renforcer notre partenariat avec la CSRIE permettant ainsi d'améliorer la collaboration entre nos deux organismes.



RÉALISATIONS DU SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

Programme de compostage

Des ateliers de formation sur le compostage arrière-cour ont été offerts à Tracadie, Paquetville, Lamèque, Grande-Anse et Neguac. Également, 4 ateliers ont été offerts dans quelques écoles de la Péninsule acadienne ainsi qu'à des groupes communautaires. Au total, plus de 200 personnes ont suivi ces ateliers. Les ateliers sur le compostage arrière-cour restent encore très populaires et au-delà de 3 000 personnes y ont assisté au cours des 20 dernières années. Grâce à ceux et celles qui pratiquent le compostage, nous estimons que la réduction des déchets à l'enfouissement se situe à plus de 300 000 kilogrammes annuellement. Également, plus de 2 000 arbres de Noël ont été apportés au Village de Le Goulet pour le programme de restauration de la dune.

Aire pour les déchets de construction

À l'été 2014, La CSRPA aménageait et rendait opérationnel un espace pour recevoir les déchets de construction. Cet espace est réservé aux déchets de construction uniquement et plus particulièrement les déchets de construction en provenance des entrepreneurs en construction et des particuliers. Ce service gagne en popularité.

Ce service est offert au taux de 44 \$ la tonne ce qui représente la moitié du coût régulier. Le site a reçu 1 160 tonnes en 2015 comparativement à 840 tonnes l'an dernier.

Journées de collecte des déchets domestiques dangereux

Deux journées de collecte des déchets domestiques dangereux (DDD) ont eu lieu en juin 2015. Ces journées ont permis aux gens qui ont accumulé au cours de l'année des restes de peintures, diluants, herbicides, insecticides et autres produits toxiques, de s'en débarrasser de façon sécuritaire pour l'environnement. Ces journées ont eu lieu le 15 juin à Lamèque, Caraquet et Tracadie-Sheila et le 16 juin à Neguac.

Lors de ces journées, nous avons reçu 109 visites à Lamèque, 289 à Caraquet, 227 à Tracadie-Sheila ainsi que 55 à Neguac.

Déchets domestiques dangereux cueillis

TYPE	kg	L
Liquide inflammable	976	
Peinture	5 722	
Pesticides	231	
Corrossif-acides	310	
Corrossif-basique	89	
Glycole		426
Huile		1 535
Propane	1 100	
Aérosol	245	
Batteries	600	
Ammoniaque	510	
Mercure	8	
Ampoule fluorescente	92	
Ampoule mercure	12	

Les quantités ramassées lors de ces journées sont transportées vers des centres de recyclage ou des centres de neutralisations conformément aux règles du ministère fédéral de l'Environnement. Nous observons une certaine stabilité dans les quantités récupérées depuis les cinq dernières années.

Lors de ces journées, nous avons également accepté les vieux ordinateurs. Les quelques 200 unités reçues ont été transportées vers un centre de démantèlement et de récupération.

Un dépôt permanent est installé au Centre de transbordement des déchets (CTD) et nous sommes en mesure d'accepter les déchets domestiques dangereux sur une base régulière. Nous recevons plus de 400 visites annuellement pour ce service.

Sensibilisation et éducation

L'agent responsable des communications a participé à plus de 10 présentations/sessions d'information au cours de l'année 2015 et a rejoint près de 400 personnes. Ces activités ont permis de faire connaître le nouveau programme de collecte sélective en plus de sensibiliser les gens à l'importance du recyclage. Voici la liste des présentations/sessions d'information :

DATE	ENDROIT	GENS TOUCHÉS
22 avril	Atelier école PLM-Caraquet	60 étudiants
5 mai	Atelier Bibliothèque à Bas-Caraquet	20 personnes
6 mai	Atelier Bibliothèque à Bas-Caraquet	20 personnes
14 mai	Atelier école EME - Shippagan	30 étudiants
20 mai	Journée conférence pour tous - École La Ruche - Tracadie	100 étudiants
28 juillet	Atelier Summer Camp - Tabusintac	20 enfants/moniteurs
18 septembre	Éco Festival - Shippagan	50 personnes
19 septembre	Éco Festival - Shippagan	50 personnes
5 novembre	Atelier Bibliothèque à Bas-Caraquet	20 personnes
26 novembre	Atelier Bibliothèque	20 personnes

L'agent responsable des communications a également participé à l'interprétation des installations du centre de transbordement et du centre de tri situé à Tracadie pour différents organismes. La photo démontre des professeurs francophones du Nouveau-Brunswick participants à un colloque en septembre 2015 dans notre région.

De plus, la CSRPA a préparé un nouveau dépliant pour les matières recyclables en plus d'inclure un nouveau calendrier de collecte. Ceux-ci ont été distribués aux 20 000 foyers de la Péninsule acadienne.



Réalisations et défis

La troisième année d'opération de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne fut consacrée en grande partie à la mise en place des nombreuses recommandations pour améliorer le service d'urbanisme ainsi que d'affiner certains détails relatifs à la collecte sélective. En plus des réalisations décrites dans les services d'aménagement local et de gestion des déchets solides, voici une liste d'autres réalisations et les défis relatifs à nos activités.

Planification régionale

Les douze commissions de services régionaux seront chargées sous peu d'élaborer un plan régional visant à mieux coordonner et gérer l'aménagement et l'utilisation des terres dans leur région respective (Article 23 de la Loi sur la Prestation des Services Régionaux). Plus particulièrement, les plans régionaux seront axés sur des stratégies qui privilégient des méthodes de développement durable, qui encouragent la coordination de l'aménagement entre les communautés, qui orientent l'emplacement des infrastructures importantes (routes principales, installations, sentiers) et qui améliorent la coordination du développement commercial et industriel. Les plans régionaux seront aussi un outil important pour mieux gérer, protéger et harmoniser les ressources et les paysages urbains et ruraux.

Déjà, des rencontres ont eu lieu avec les différents intervenants concernés (AFMNB, Union des municipalités, Association des cités, directeurs de planification du NB, les directeurs généraux des CSR et le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux) afin que tous s'entendent sur un cadre un travail similaire. Les propositions ressorties lors de ces rencontres ont été remises au ministère concerné. Si celles-ci sont acceptées, ce plan nécessitera des études approfondies et plusieurs consultations auprès des membres et de la population. Les échéances de ce plan demeurent à être déterminées par le ministère.

Sécurité publique

Les discussions à la table de la CSRPA entourant les services d'incendie et leur rôle dans les activités de recherches et

sauvetages sont de plus en plus fréquentes. Plusieurs communautés sont préoccupées par la diminution du nombre de pompiers actifs et par le fait même, du manque de formation appropriée pour répondre aux situations particulières et délicates.

Plusieurs communautés sont préoccupées par la diminution du nombre de pompiers actifs et par le fait même, du manque de formation appropriée pour répondre aux situations particulières et délicates.

La possibilité de créer une équipe de sauvetage régionale regroupant une trentaine de pompiers de la Péninsule acadienne a été évoquée. Des discussions ont également portées sur la régionalisation des services d'incendie. Déjà, certaines régions ont entamé le pas afin de maximiser leurs efforts d'intervention. Le comité de la sécurité publique se penchera sérieusement sur ces questions dès 2016.

Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations

Les commissions de services régionaux ont la responsabilité de faciliter la planification et le partage des coûts des principales installations sportives, récréatives et culturelles de leur région respective.

La CSRPA a reçu l'approbation des membres en 2015 pour amorcer officiellement un processus de planification des infrastructures régionales de loisirs et de sports. En collaboration avec le ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture, un comité responsable d'étudier le dossier verra le jour en 2016. Le comité consultatif régional de loisir de la Péninsule acadienne (CCRLPA) a été mandaté pour conseiller le conseil d'administration de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne (CSRPA) sur toute question se rapportant à la planification et au développement des loisirs dans la région de la Péninsule acadienne. Plus précisément, le rôle du CCRLPA sera de superviser le travail d'élaboration du plan d'action régional en matière de loisir.

Le tourisme

L'industrie du tourisme est un vrai moteur économique – c'est l'industrie la plus importante au monde. Au Nouveau-Brunswick, les touristes dépensent annuellement près d'un milliard de dollars. Pour ces raisons, la Péninsule acadienne s'est dotée en 2012 d'un Office du tourisme (OTPA) qui voit au développement du secteur touristique pour l'ensemble de la région.



L'industrie du tourisme est un vrai moteur économique - c'est l'industrie la plus importante au monde. Au Nouveau-Brunswick, les touristes dépensent annuellement près d'un milliard de dollars.

L'organisation reçoit l'appui financier de 8 municipalités de la Péninsule acadienne pour un montant total de 26 209 \$ (2014-2015). Afin d'assurer un financement durable pour le secteur touristique, l'OTPA

a signifié son désir de se rapprocher de la CSRPA. Puisque ce rapprochement peut prendre plusieurs formes, des rencontres sont prévues en 2016 pour mieux définir celles-ci.

Aéroport de la Péninsule

Depuis un bon moment déjà, le conseil d'administration de l'Aéroport de la Péninsule explore la possibilité que la CSRPA devienne responsable de la prestation du service d'aéroport de la Péninsule acadienne.



Des rencontres ont déjà eu lieu entre les deux organisations afin d'entamer des discussions à cet égard.

La CSRPA considère l'Aéroport de la Péninsule comme étant un élément essentiel pour la sécurité de la population, étant donné son rôle lors des transferts aériens de patients vers de plus grands centres hospitaliers tels que Moncton et Saint-Jean. D'après Madame Martin-Ward, chef du département de médecine familiale et urgence de la Péninsule acadienne en 2012, « perdre l'accessibilité à un tel lien avec les centres de transfert aurait un impact négatif au niveau des soins et la sécurité des patients dans la Péninsule acadienne ». De plus, l'aéroport est également utilisé en cas de situation d'urgence comme des feux de forêt et des disparitions en forêt ou en mer.

La CSRPA considère l'Aéroport de la Péninsule comme étant un élément essentiel pour la sécurité de la population, étant donné son rôle lors des transferts aériens de patients vers de plus grands centres hospitaliers...

Pour ces raisons, La CSRPA a donc décidé de financer en 2014 une étude stratégique afin de mieux cerner le rôle, les opportunités et les besoins actuels de l'aéroport. Ce plan a apporté avec lui son lot de discussions sur le rôle possible de la CSRPA dans le dossier.

Pour l'instant, rien n'a encore été déterminé. La possibilité d'assurer le financement nécessaire pour le fonctionnement de l'aéroport par le biais de la CSRPA demeure une option possible, et ce, sans toutefois toucher leur structure décisionnelle existante. Mais d'autres modèles de fonctionnement sont toujours possibles. Toutes ces options seront discutées lors de l'élaboration du plan stratégique de l'organisation prévue en 2016.

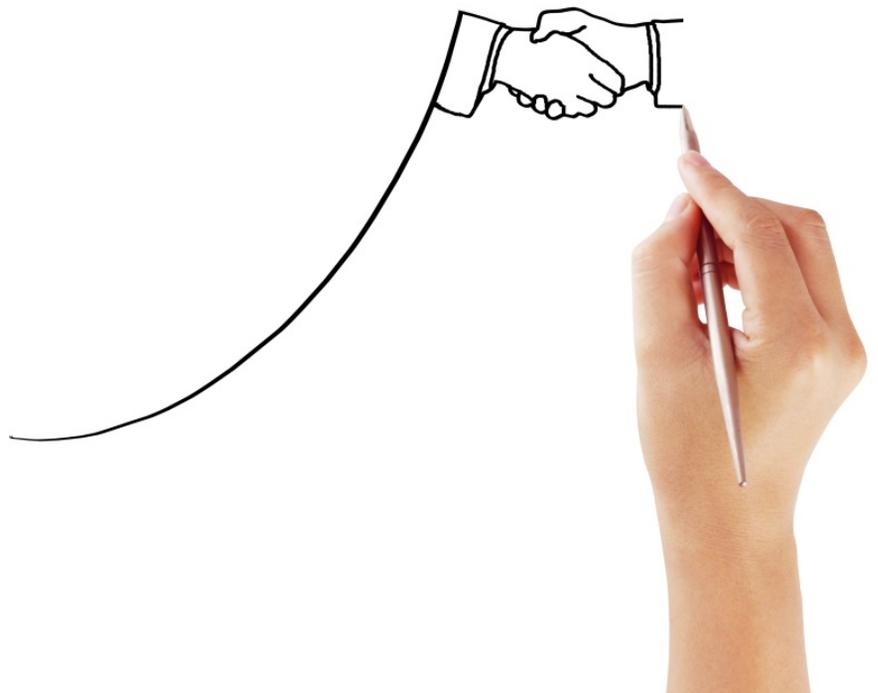
L'étude des regroupements communautaires

Dans un communiqué envoyé aux municipalités et aux commissions de services régionaux, le ministre de l'Environnement et Gouvernements locaux, l'honorable Brian Kenny, confirme que le gouvernement provincial encouragera les regroupements

communautaires :

« Afin de faire en sorte que les municipalités deviennent plus durables, toutes les fusions et annexions municipales devront respecter les critères de durabilité établis dans le rapport Finn. De plus, nous encouragerons les municipalités et les districts de services locaux à envisager des fusions, dans les cas appropriés, en favorisant des communautés durables par l'entremise de programmes de financement des infrastructures. En outre, nous demanderons aux commissions de services régionaux de cibler et de proposer des communautés durables dans leur région. Une unité du gouvernement aidera ces communautés avec ce travail ».

Nous attendons toujours des directives claires de la part du ministère à cet égard. Pour ce qui est des projets de regroupement qui sont actuellement en cours, la CSRPA fait maintenant partie des comités de travail. Elle procure essentiellement des informations relatives à l'aménagement du territoire.



Informations financières

APERÇU DES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA CSRPA

Les sources de financement de la CSRPA varient selon le service offert. Voici un aperçu de ces sources selon les différents services.



Services d'aménagement local

- 100 % provient des municipalités et des DSL



Services de gestion des déchets solides

- 72 % provient des municipalités et des DSL
- 21 % des déchets industriels, commerciaux et institutionnels
- 7% du financement provient de d'autres sources



Services collaboratifs et aménagement régional

- 100 % provient des municipalités et des DSL



Services généraux

- 20 % du service collaboratif et aménagement régional
- 40 % du service d'aménagement local
- 40 % du service de gestion des déchets solides

INDEMNITÉS QUOTIDIENNES VERSÉES ET DÉPENSES REMBOURSÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tableau présente les indemnités et les dépenses remboursées en 2015 aux membres du conseil d'administration dans le cadre de leur fonction au sein de l'organisation.

NOM	PER DIEM	ALLOCATION VOITURE	REPAS	STATIONNEMENT	HÉBERGEMENT	TOTAL
MEMBRES						
Boucher, Jacques	875,00 \$	141,04 \$				1 016,04 \$
Chayer, Mathieu	1 750,00 \$	587,12 \$				2 337,12 \$
Doiron, Agnès	750,00 \$	148,01 \$				898,01 \$
Godin, Conrad	875,00 \$	276,75 \$				1 151,75 \$
Godin, Jason	1 875,00 \$	387,45 \$	19,50 \$			2 281,95 \$
Godin, Yvon, président	5 400,00 \$	1 765,05 \$	124,00 \$	10,00 \$	457,31 \$	7 756,36 \$
Gozzo, André	2 175,00 \$	284,54 \$				2 459,54 \$
Haché, Kevin J.	625,00 \$	135,30 \$				760,30 \$
Lebouthillier, Pius	1 625,00 \$	309,14 \$				1 934,14 \$
Létourneau, Yves	1 125,00 \$	313,24 \$				1 438,24 \$
Losier, Aldéoda	2 125,00 \$	459,20 \$				2 584,20 \$
Mallet, Paul-Aimé	625,00 \$	152,52 \$				777,52 \$
Paulin, Réginald	2 850,00 \$	628,94 \$				3 478,94 \$
Robichaud, Anita S.	1 250,00 \$	205,41 \$				1 455,41 \$
Ross, Alyre	1 375,00 \$	253,79 \$				1 628,79 \$
Roussel, Oscar	1 625,00 \$	314,47 \$				1 939,47 \$
Savoie, Benoit	1 250,00 \$	233,70 \$				1 483,70 \$
Savoie, Georges Rhéal	1 500,00 \$	590,81 \$				2 090,81 \$
Webster, Leroy	1 125,00 \$	435,42 \$				1 560,42 \$
SUPPLÉANTS						
Blanchard, Jean-Guy	500,00 \$	74,52 \$				574,52 \$
Haché, Jules	250,00 \$	98,81 \$				348,81 \$
Stewart, Johnny	375,00 \$	133,25 \$				508,25 \$

REDEVANCE REÇUE AU TITRE DE DÉVERSEMENT DES MATIÈRES USÉES SOLIDES

Le tableau présente les redevances reçues pour le déversement des matières usées solides pour l'année 2015.

CATÉGORIES	SOMMES REÇUES
Municipales et DSL	2 735 028.96 \$
Industrielles, commerciales et institutionnelles	930 491.37 \$
Construction et démolition	18 029.64 \$
Total	3 683 549.97 \$

DROITS PERÇUS POUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET REMIS AUX COLLECTIVITÉS MEMBRES

Le tableau présente les droits perçus pour les permis de construction pour l'année 2015. Ces droits ont été remis aux municipalités et DSL membres de la CSRPA.

LOCALITÉS MEMBRES	SOMMES PERÇUES
Bas-Caraquet	19 006.00 \$
Bertrand	7 040.00 \$
Caraquet	41 445.00 \$
Grande-Anse	6 003.00 \$
Lamèque	20 235.00 \$
Le Goulet	3 095.00 \$
Maisonnette	2 878.00 \$
Neguac	7 500.00 \$
Paquetville	7 050.00 \$
Sainte-Marie-St-Raphaël	2 940.00 \$
St-Isidore	7 510.00 \$
St-Léolin	2 625.00 \$
Shippagan	23 410.00 \$
Tracadie-Sheila	106 077.00 \$
DSL	115 620.00 \$
Total	372 434.00 \$

REGARD VERS L'AVENIR

L'année 2016 sera encore une fois une année très chargée puisque plusieurs dossiers régionaux seront adressés et analysés par la CSRPA. Notre travail d'amélioration au niveau du service d'urbanisme se poursuivra de plus belle en plus de renforcer nos outils de communication relatifs au service de gestion des déchets solides. Voici une liste de dossiers qui verront le jour en 2016 :

- Amélioration des outils de communication afin de rejoindre les différents groupes d'intérêts;
 - ✓ Mise à jour du site web
 - ✓ Traduction du site web
 - ✓ Rédiger 4 articles relatifs aux services des déchets solides et d'urbanisme afin qu'ils soient publiés dans les journaux locaux et communautaires
 - ✓ Élaboration d'une nouvelle brochure dans laquelle nous retrouverons une mise à jour de la liste des matières recyclables autorisées et non autorisées, un calendrier de collecte et les modifications apportées au règlement de la collecte des déchets domestiques.
 - ✓ Message informatif hebdomadaire sur le site Facebook
- Élaborer une politique d'achat;
- Mettre en place des mesures de contrôles écrites afin d'améliorer le transfert d'information financière entre le centre de transbordement et le siège social;
- Augmenter les efforts en matière de formation
 - ✓ Employés (REER, statuts et règlements, environnement actif au travail, courriels)
 - ✓ Conseil d'administration (Fonctionnement CSR – nouvel outil visuel)
 - ✓ Comité de la révision de la planification (Mandat et rôle)
 - ✓ Directeurs généraux des municipalités (Information sur dérogation, modification zonage et plan municipal)
 - ✓ Public (entrepreneurs – code du bâtiment 2010, compostage, recyclage)
- Ouverture du siège social pendant l'heure du dîner (ouvert de 8 h 30 à 16 h 30)
- Mise en place d'une nouvelle politique des ressources humaines incluant une redéfinition des tâches des employés, nouvelles échelles salariales et amélioration de la structure administrative;
- Élaborer d'un plan stratégique.



ANNEXE

NOMBRE DE PERMIS ÉMIS PAR LOCALITÉ, VALEUR DES
CONSTRUCTIONS ET LES SOMMES PERÇUES EN 2015

Localités membres	Nombre de permis	Valeur des constructions	Sommes perçues
Bas-Caraquet	38	3 270 980 \$	17 576 \$
Bertrand	45	482 793 \$	4 090 \$
Caraquet	201	3 410 276 \$	27 820 \$
Grande-Anse	40	518 637 \$	3 758 \$
Lamèque	37	3 493 627 \$	18 760 \$
Le Goulet	26	228 800 \$	1 795 \$
Maisonnette	31	209 793 \$	1 703 \$
Neguac	36	807 350 \$	5 550 \$
Paquetville	33	980 810 \$	6 200 \$
Shippagan	65	2 818 163 \$	16 435 \$
St-Isidore	25	981 630 \$	5 835 \$
St-Léolin	20	261 095 \$	1 900 \$
Ste-Marie St-Raphaël	22	402 943 \$	2 690 \$
Tracadie	493	16 373 682 \$	79 952 \$
Total	1 112	34 240 579 \$	194 064 \$
Total DSL	526	19 058 260 \$	97 770 \$
Grand total	1 638	53 298 839 \$	291 834 \$

NOMBRE DE PERMIS ÉMIS PAR LOCALITÉ ENTRE 2012 ET 2015

Localités membres	Nombre de permis 2012	Nombre de permis 2013	Nombre de permis 2014	Nombre de permis 2015
Bas-Caraquet	45	37	37	38
Bertrand	62	41	23	45
Caraquet	224	192	133	201
Grande-Anse	30	32	14	40
Lamèque	35	15	27	37
Le Goulet	29	18	21	26
Maisonnette	35	31	21	31
Neguac	-	42	53	36
Paquetville	28	27	19	33
Shippagan	83	59	50	65
St-Isidore	33	38	24	25
St-Léolin	35	18	10	20
Ste-Marie St-Raphaël	56	34	20	22
Tracadie	197	183	103	493
Total	892	767	555	1 112
Total DSL	980	809	505	526
Grand total	1872	1576	1060	1 638

NOMBRE DE DÉROGATIONS TRAITÉES PAR LE CRP/INTERNE PAR MUNICIPALITÉS/DSL EN 2015

Localités membres	Nombre de dérogations de zonage	Nombre de dérogation de lotissement
Bas-Caraquet	7	-
Bertrand	6	1
Caraquet	17	4
Grande-Anse	5	-
Lamèque	5	1
Le Goulet	4	-
Maisonnette	5	-
Neguac	1	-
Paquetville	5	-
Sainte-Marie-St-Raphaël	-	-
St-Isidore	2	1
St-Léolin	2	-
Shippagan	13	1
Tracadie	17	12
DSL	4	4
Total	93	24

VALEUR DES PERMIS DE CONSTRUCTION EN 2015

Localités membres	Résidentiel	Commercial et Industriel	Institutionnel	Récréatif et naturel	TOTAL Valeur
Bas-Caraquet	222 050	3 000 530	33 400	15 000	3 270 980
Bertrand	341 680	63 113	37 000	41 000	482 793
Caraquet	2 847 124	337 975	92 827	132 350	3 410 276
Grande-Anse	423 137	15 000	35 500	45 000	518 637
Lamèque	205 035	250 400	2 928 192	110 000	3 493 627
Le Goulet	211 150	12 000	5 650	-	228 800
Maisonnette	75 808	85	-	133 900	209 793
Neguac	697 350	94 000	-	16 000	807 350
Paquetville	718 310	262 500	-	-	980 810
Sainte-Marie-St-Raphaël	152 943	250 000	-	-	402 943
St-Isidore	981 080	550	-	-	981 630
St-Léolin	219 420	5 675	36 000	-	261 095
Shippagan	1 257 404	596 025	963 834	900	2 818 163
Tracadie	9 974 101	6 128 123	83 800	187 658	16 373 682
DSL	7 883 194	10 730 780	5 000	439 286	19 058 260
Total	26 209 786	21 746 756	4 221 203	1 121 094	53 298 839

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX
PÉNINSULE ACADIENNE**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2015

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
TABLE DES MATIÈRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984
Télec./Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel.: (506) 727-2010
Télec./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne au 31 décembre 2015, ainsi que les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 30 mars 2016

Associés - Partners:

*André J. Doucet, CPA, CGA
*Denis St-Pierre, FCPA, FCGA
*Gilles Deveaux, CPA, CA

Un cabinet indépendant membre du Groupe EPR Canada inc. / An Independent Member Firm of EPR Canada Group Inc.

*Dénote corporation professionnelle / Denotes Professional Corporation

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Budget Non-audités (Note 15)	2015 Actuel	2014 Actuel
REVENUS			
Vente services	814 500 \$	989 304 \$	891 968 \$
Frais facturés aux membres	3 849 261	3 849 261	3 817 008
Autres revenus	-	83 052	38 861
Intérêts	-	156	824
	4 663 761	4 921 773	4 748 661
DÉPENSES			
Administration	990 767	1 043 262	1 028 465
Services financiers	331 296	84 452	60 971
Gouvernance	42 350	38 756	43 809
Services de planification et d'inspection des bâtiments	608 886	689 757	558 797
Services de gestion des déchets solides	2 994 230	3 028 939	3 006 130
	4 967 529	4 885 166	4 698 172
EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE (note 12)	(303 768) \$	36 607	50 489
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		931 811	881 322
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		968 418 \$	931 811 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2015

3

	2015	2014
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	223 437 \$	22 288 \$
Débiteurs		
- Général	1 637 508	1 465 433
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	43 035	499 113
- Province du Nouveau-Brunswick	80 000	25 000
	1 983 980	2 011 834
PASSIFS		
Découvert bancaire	-	25 784
Emprunt bancaire (note 5)	-	1 307 650
Créditeurs et charges à payer	496 895	517 768
Dette à long terme (note 7)	2 318 000	1 151 000
	2 814 895	3 002 202
DETTE NETTE	(830 915)	(990 368)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 11)	2 852 531	2 852 531
Amortissement cumulé	1 053 198	937 415
	1 799 333	1 915 116
Frais payés d'avance	-	7 063
	1 799 333	1 922 179
EXCÉDENT ACCUMULÉ	968 418 \$	931 811 \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Administrateur : _____

Administrateur : _____

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

4

	2015	2014
Excédent pour l'année	36 607 \$	50 489 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	115 782	115 782
	152 389	166 271
Utilisation des charges payées d'avance	7 064	-
Diminution de la dette nette	159 453	166 271
Dette nette au début de l'exercice	(990 368)	(1 156 639)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(830 915) \$	(990 368) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

5

	2015	2014
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	36 607 \$	50 489 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	115 782	115 782
Débiteur - Général	(227 075)	(1 145 550)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	456 078	(301 024)
Créditeurs et frais courus	(20 873)	95 168
Revenus différés	-	(13 220)
Acquisition de stocks / frais payés d'avance	7 064	-
	367 583	(1 198 355)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à demande	(1 307 650)	1 107 650
Dette à long terme	1 216 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(49 000)	(49 000)
	(140 650)	1 058 650
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Investissements	-	34 319
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	226 933	(105 386)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice		
	(3 496)	101 890
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice		
	223 437 \$	(3 496) \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Encaisse	223 437 \$	22 288 \$
Découvert bancaire	-	(25 784)
	223 437 \$	(3 496) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne, qui regroupe le Service d'urbanisme et la Gestion des déchets solides, agit en tant qu'agent de prestation de services. Financée par les communautés membres, elle travaille pour celles-ci en visant la collaboration, la communication et la planification entre les 14 municipalités et les 51 districts de services locaux qu'elle dessert. La CSRPA est une des 12 Commissions de services régionaux provinciales mises sur pied suite au Plan d'action pour un nouveau système de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick dévoilé en 2011.

En vertu d'un arrêté ministériel découlant des articles 41 et 48 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, LN-B 2012, c37, tous les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission de gestion des déchets solides et de la Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne ont été transférés et sont devenus les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission, à compter du 1er janvier 2013.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 6 novembre 2014.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement fédéral, de créiteurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Asphalte	15 années
Bâtiments	20-30 années
Machinerie et équipement	7-25 années
Meubles, matériel et logiciels	5 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La Commission est une commission diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses clients. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services sont fournis par les départements suivants :

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Services collaboratifs

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services d'aménagement local

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

3. ENCAISSE

	2015	2014
Encaisse - affectée	40 191 \$	21 488 \$
Encaisse - non affectée	183 246	(24 984)
	223 437 \$	(3 496) \$

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2015	2014
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	43 035 \$	499 113 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

La Commission dispose d'une marge de crédit autorisée de 961 626 \$, au taux préférentiel de 2,70 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2015.

6. PART DU FONDS D'ÉDUCATION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne détient une part du fonds d'éducation pour la mise en oeuvre de divers programmes d'éducation pour la population de leur région qui est géré par la Commission de services régionaux Chaleur. Ce fonds fut créé en 1995 selon l'Accord de service d'enfouissement sanitaire et ce fonds d'éducation est divisé entre les quatre commissions du nord-est. La portion de ce fonds qui revient à la Commission de services régionaux Péninsule acadienne s'éleve à un montant de 86 266 \$ au 31 décembre 2015 (84 147 \$ au 31 décembre 2014).

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7. DETTE À LONG TERME

	2015	2014
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Débiteure :		
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033, BJ-48.	1 102 000 \$	1 151 000 \$
Série de 0,95 % à 1,80 %, échéant en 2020, BM-48.	1 216 000	-
	2 318 000 \$	1 151 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2016	289 000 \$
2017	292 000 \$
2018	295 000 \$
2019	299 000 \$
2020	305 000 \$

8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Commission offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour les employés à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de 15 jours par année. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 150 heures de congés de maladie à l'exception de la direction qui peut accumuler un maximum de 800 heures.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé était 140 567 \$ au 31 décembre 2014; et 130 255 \$ au 31 décembre 2015.

9. ENGAGEMENTS

La Commission s'est engagée par contrat jusqu'en janvier 2020 pour la collecte des ordures ménagères, jusqu'au 31 décembre 2019 pour le recyclage avec la CSRIE et jusqu'au 31 décembre 2024 pour le loyer. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 5 264 950 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2016	1 400 231 \$
2017	1 403 323 \$
2018	1 406 553 \$
2019	749 128 \$
2020	70 571 \$
Autres	235 144 \$

10. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Commission. En 2015, la Commission s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Asphalte	Bâtiments	Machineries et équipements	Meubles, matériels et logiciels	Total 2015	Total 2014
Coût:							
Solde d'ouverture	285 339 \$	17 053 \$	1 698 872 \$	598 783 \$	252 484 \$	2 852 531 \$	2 852 531 \$
Solde de fermeture	285 339	17 053	1 698 872	598 783	252 484	2 852 531	2 852 531
Amortissement accumulé :							
Solde d'ouverture	-	9 342	197 730	484 234	246 110	937 416	821 633
Moins : Amortissement	-	1 137	56 629	54 973	3 043	115 782	115 782
Solde de fermeture	-	10 479	254 359	539 207	249 153	1 053 198	937 415
Valeur nette des immobilisations corporelles	285 339 \$	6 574 \$	1 444 513 \$	59 576 \$	3 331 \$	1 799 333 \$	1 915 116 \$
Composé de :							
Planification locale	- \$	- \$	- \$	- \$	3 331 \$	3 331 \$	6 374 \$
Site d'enfouissement	285 339	6 574	1 444 513	59 576	-	1 796 002	1 908 742
	285 339 \$	6 574 \$	1 444 513 \$	59 576 \$	3 331 \$	1 799 333 \$	1 915 116 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

12. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	Fonds de réserve générale			Total
				Immobilisations	Urbanisme	Déchets solides	
Excédent pour l'année 2015	8 322 \$	11 467 \$	16 797 \$	- \$	5 \$	16 \$	36 607 \$
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis							
Surplus (Déficit) d'avant dernière année	(4 614)	(36 493)	278 092	-	-	-	236 985
Transfert du fonds de fonctionnement général							
- Au fonds de réserve de fonctionnement	-	-	(155 000)	-	-	155 000	-
- Au fonds de réserve d'immobilisations	-	-	(200 000)	200 000	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	-	(49 000)	-	-	-	(49 000)
Dépenses d'amortissement	-	2 756	113 027	-	-	-	115 783
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2015	(4 614)	(33 737)	(12 881)	200 000	-	155 000	303 768
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2015	3 708 \$	(22 270) \$	3 916 \$	200 000 \$	5 \$	155 016 \$	340 375 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

13. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Collaboration et planification	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	2015 Total	2014 Total
REVENUS					
Vente de services	- \$	509 \$	988 795 \$	989 304 \$	891 968 \$
Frais facturés aux membres	94 425	1 019 807	2 735 029	3 849 261	3 817 008
Autres revenus	-	83 052	-	83 052	38 861
Intérêts	-	-	156	156	824
	94 425	1 103 368	3 723 980	4 921 773	4 748 661
DÉPENSES					
Salaires et bénéfices	38 690	856 845	500 460	1 395 995	1 214 729
Biens et services	47 413	216 598	3 009 227	3 273 238	3 282 276
Amortissement	-	2 756	113 027	115 783	115 782
Intérêts - dette à long terme	-	-	61 079	61 079	41 409
Autres	-	15 697	23 374	39 071	43 976
	86 103	1 091 896	3 707 167	4 885 166	4 698 172
EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE	8 322 \$	11 472 \$	16 813 \$	36 607 \$	50 489 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve générale		Fonds de réserve	2015	2014
	Urbanisme	Déchets solides	immobilisations	Total	Total
ACTIFS					
Encaisse	5 118 \$	36 496 \$	- \$	41 614 \$	21 488 \$
Débiteurs	-	155 000	200 000	355 000	35 105
	5 118	191 496	200 000	396 614	56 593
PASSIFS					
Payable au fonds de fonctionnement	-	-	-	-	(15 000)
Excédent accumulé	5 118 \$	191 496 \$	200 000 \$	396 614 \$	41 593 \$
REVENUS					
Transferts du fonds de fonctionnement	-	155 000	200 000	355 000	-
Intérêts	5 \$	16 \$	- \$	21 \$	1 543 \$
DÉPENSES					
Transferts au fonds de fonctionnement	-	-	-	-	15 000
Excédent (déficit) pour l'année	5 \$	155 016 \$	200 000 \$	355 021 \$	(13 457) \$

14. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par l'administrateur Réginald Paulin appuyé par l'administrateur Mathieu Chayer que 155 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve d'urbanisme.

Proposé par l'administrateur André Gozzo, appuyé par l'administrateur Mathieu Chayer que 200 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve d'immobilisations.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à une réunion spéciale du Conseil le 17 décembre 2015.

Jason Godin
Trésorier,
Commission de services régionaux Péninsule acadienne

Date

Sceau municipal

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Collaboration et planification régionale		Planification locale	Déchets solides	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total			
REVENUS										
Ventes de services	-	\$	-	\$	814 500	\$	-	\$	814 500	\$
Frais facturés aux membres	94 425		1 019 807		2 735 029		-		3 849 261	
Surplus	-		-		278 092		-	(278 092)	-	
	94 425		1 019 807		3 827 621		-	(278 092)	4 663 761	
DÉPENSES										
Administration	94 425		228 475		566 122		-	(41 107)	847 915	
Gouvernance	-		17 100		-		-	-	17 100	
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-		774 232		-		2 756	-	776 988	
Services de gestion des déchets solides	-		-		2 881 203		113 027	-	2 994 230	
Services financiers										
Dette à long terme	-		-		363 201		-	(49 000)	314 201	
Autres frais de financement	-		-		17 095		-	-	17 095	
	94 425		1 019 807		3 827 621		115 783	(90 107)	4 967 529	
Excédent (déficit)	-	\$	-	\$	-	\$	(115 783)	\$	(187 985)	\$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. SUPPORT DES REVENUS

	Budget Non audité	2015 Actuel	2014 Actuel
VENTE DE SERVICES			
Autres services de planification	-	\$ 509	\$ 1 532
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	792 000	930 491	864 461
Déchets de construction et de démolition	22 500	18 950	19 328
Matières recyclables	-	39 354	6 647
	814 500	\$ 989 304	\$ 891 968

FRAIS FACTURÉS AUX MEMBRES

Frais de collaboration et planification régionales	94 425	\$ 94 425	\$ 111 502
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	1 019 807	1 019 807	965 608
Frais de déversement	2 735 029	2 735 029	2 739 898
	3 849 261	\$ 3 849 261	\$ 3 817 008

AUTRES REVENUS

Autres - planification et développement	-	\$ 83 052	\$ 641
Autres - déchets solides	-	-	38 220
	-	\$ 83 052	\$ 38 861

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. SUPPORT DES DÉPENSES

	Budget Non audité	2015 Actuel	2014 Actuel
ADMINISTRATION			
Bureau du directeur général	169 904 \$	154 694 \$	161 090 \$
Gestion financière			
Audit externe	7 500	6 982	6 723
Autres			
Assurance responsabilité civile	7 500	7 558	7 123
Honoraires professionnels	1 000	4 043	3 258
Relations publiques	7 000	2 810	3 406
Dépenses de bureau	69 800	72 335	78 201
	85 300	86 746	91 988
Administration - Planification locale			
Bureau de la planification locale	178 203	213 474	177 077
Assurance responsabilité civile	7 500	7 558	7 176
Honoraires professionnels	-	-	7 159
Relations publiques	6 000	3 451	5 093
Dépenses de bureau	75 860	76 545	93 893
Services juridiques	2 000	574	11 596
	269 563	301 602	301 994
Administration - Division des déchets solides			
Bureau de la Division des déchets solides	411 000	423 080	364 962
Assurance responsabilité civile	9 500	9 252	9 006
Honoraires professionnels	3 000	2 452	-
Relations publiques	10 500	28 510	18 844
Dépenses de bureau	24 500	29 944	73 858
	458 500	493 238	466 670
	990 767 \$	1 043 262 \$	1 028 465 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2015 Actuel	2014 Actuel
SERVICES FINANCIERS			
Intérêts et frais bancaires	17 095 \$	16 811 \$	19 562 \$
Intérêts sur la dette à long terme	314 201	61 079	41 409
Mauvaises créances	-	990	-
Coûts de financement	-	5 572	-
	331 296 \$	84 452 \$	60 971 \$
GOUVERNANCE			
Honoraires	21 700 \$	20 274 \$	22 228 \$
Déplacements	7 000	7 832	9 631
Réunions	13 650	10 650	11 950
	42 350 \$	38 756 \$	43 809 \$
SERVICES DE PLANIFICATION ET D'INSPECTION DES BÂTIMENTS			
Services de planification			
Personnel	349 732 \$	337 094 \$	331 548 \$
Comité consultatif en planification	1 500	1 472	1 864
Amortissement	2 756	2 756	2 756
Autres dépenses	31 100	15 697	24 414
	385 088	357 019	360 582
Services d'inspection			
Personnel	208 298	228 898	180 052
Autres dépenses	15 500	103 840	18 163
	223 798	332 738	198 215
	608 886 \$	689 757 \$	558 797 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2015 Actuel	2014 Actuel
SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES			
Station et bâtiment	53 000 \$	54 153 \$	48 390 \$
Machinerie et équipement	77 200	57 264	59 576
Opérations d'enfouissement	1 113 200	1 129 703	1 123 357
Station de transfert	5 000	1 581	3 089
Réacheminement des déchets	1 591 803	1 635 265	1 621 236
Compostage	11 000	7 489	7 600
Déchets domestiques dangereux	30 000	30 457	29 856
Amortissement	113 027	113 027	113 026
	2 994 230 \$	3 028 939 \$	3 006 130 \$
